



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 23.01.2019
Numéro de publication: HR02-1004549124
Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation eBOP SA, Lausanne

eBOP SA
Avenue de Sévelin 52
1004 Lausanne
Jusqu'ici
Avenue de Rumine 13
1005 Lausanne

IDE: CHE285320997

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Lausanne

Jusqu'ici: Lausanne

Jusqu'ici

la société a pour but de gérer durablement des participations dans des sociétés et institutions ayant pour objectifs de créer et développer des solutions de paiement électronique pour les petites entreprises (PE) et toutes petites entreprises (TPE) et de fournir l'infrastructure et l'assistance technique nécessaire à leur développement (pour but complet cf. statuts).

eBOP SA, à Lausanne, CHE-285.320.997 (FOSC du 15.12.2017, p. 0/3935223). Statuts modifiés le 21 novembre 2018 et le 4 décembre 2018. Nouvelle adresse: Avenue de Sévelin 52, c/o Espace Sev52, 1004 Lausanne. Nouveau but: la société a pour but de gérer durablement des participations dans des sociétés et institutions ayant pour objectifs de créer et développer des solutions commerciales numériques pour les petites entreprises (PE) et micro entreprises (ME) et de fournir l'infrastructure et l'assistance technique nécessaire à leur développement (pour but complet cf. statuts). Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances de CHF 1'450'367.50; en contrepartie de ces créances, il est remis 23'075 actions nominatives ordinaires de CHF 1 et 60'038 actions nominatives de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 358'010, divisé en 223'474 actions nominatives de CHF 1, et 134'536 actions

nominatives de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 4 décembre 2018), le délai étant écoulé. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 21 novembre 2018. Pour les détails, voir les statuts. Beaumont Olivier et Gerbail Christian ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Sinobas Christian est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Attali Jacques continue à signer collectivement à deux, toutefois désormais avec Christian Sinobas. Nouveaux administrateurs: Armendariz Guerra Carmen Patricia, du Mexique, à Mexico (Mexique), Vacheron Pierre-Antoine, de France, à Paris (France), les deux avec signature collective à deux, toutefois avec Christian Sinobas, Ayliffe John Nicholas, de et à Lignières, avec signature collective à deux, toutefois avec Christian Sinobas ou David Sikorsky, et Sikorsky David, de et à Chêne-Bougeries, avec signature collective à deux, toutefois avec Christian Sinobas ou John Nicholas Ayliffe.

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 15.12.2017

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1238 du 18.01.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud